

PensCheck

Cordial remerciement pour votre confiance



Editorial de Jörg Odermatt,
CEO et partenaire fondateur

20
ans

PensExpert



PensExpert SA a été fondée en 2000 avec un but précis : créer pour les assurés des solutions de prévoyance offrant plus de responsabilité personnelle et de liberté de placement. Notre idée a reçu un accueil favorable et est devenu une réussite.

Aujourd'hui, les cinq fondations de PensExpert SA gèrent des avoirs de prévoyance s'élevant à plus de CHF 5 milliards. Ce résultat repose sur un esprit pionnier et sur la confiance que vous nous avez témoignée durant toutes ces années. Nous adressons donc un cordial remerciement à tous nos clients et partenaires et allons poursuivre à l'avenir notre engagement pour plus de liberté et de responsabilité dans la prévoyance.

Une population mûre pour des réformes

Numérisation du monde du travail, nouveaux parcours professionnels : quelle est l'influence de ces grandes mutations sur notre système de prévoyance ? C'est ce que PensExpert voulait savoir. À l'occasion du jubilé de nos 20 ans d'existence, nous avons donc mandaté l'Institut des assurances de l'Université de St. Gall (HSG) de réaliser une étude. Cette enquête représentative montre que la population suisse est étonnamment ouverte à des réformes dans la prévoyance, même si la réaction des experts interrogés fait preuve de nettement plus de retenue. Apprenez-en plus en lisant l'interview du prof. Dr. Martin Eling, l'un des deux auteurs de cette étude.

Des cotisations annuelles investies de manière conséquente

L'année 2019 a été excellente en matière de placements. Aujourd'hui compte tenu de la crise du COVID-19, nous sommes face à un marché très volatile, ce qui ne veut pas dire que vous ne devriez pas investir les rachats volontaires et les cotisations d'épargne versées annuellement. Dans ce genre de phases incertaines, nous vous conseillons d'examiner votre horizon personnel de placement et de choisir, avec votre banque partenaire, une stratégie de placement adéquate. Vous pouvez compter sur notre soutien dans cette démarche.

2 **Le virage numérique influence la prévoyance**

Interview du professeur
Dr. Martin Eling

5 **Des nouvelles du libre passage**

Independent de nouveau
sur la liste QROPS

6 **Office Lausanne**

Pasquale Zarra nous informe

7 **Bilan des performances de 2019**

Croissance impressionnante
dans les fondations

8 **Le nouveau portail client**

En ligne depuis début juin
pour les clients du Bel-Etage

Le virage numérique modifie le système de prévoyance



Interview du professeur Dr. Martin Eling



Dans quelle mesure le virage numérique transforme-t-il le monde professionnel et donc notre modèle de prévoyance ? À la demande de PensExpert SA, l'Institut des assurances de l'Université de St.Gall (HSG) a étudié l'impact de la numérisation sur le système de prévoyance suisse. Responsable de cette étude, le professeur Dr. Martin Eling nous en explique les principaux résultats.

Monsieur Eling, la société et notre vie professionnelle se sont profondément transformées durant ces dernières décennies. Où a-t-on observé les plus importants changements ?

Dans ce contexte, il faut souligner deux aspects essentiels. Les parcours professionnels stables ont muté pour devenir plus volatiles. Un employé change, aujourd'hui, plusieurs fois d'employeur et occupe plus souvent un poste à l'étranger pendant un certain temps mais surtout, son passage d'une activité indépendante à une activité dépendante n'a plus rien d'exceptionnel.

Et le deuxième aspect ?

Le nouveau monde du travail du 21^e siècle se caractérise par une flexibilité très élevée des employés. En contraste avec le passé, nous voyons apparaître aujourd'hui, dans les sociétés, le partage des postes et des bureaux. Qui plus est, la séparation entre la vie familiale et professionnelle s'atténue de plus en plus et de nouvelles formes de travail voient le jour comme les « crowd-work » et « gig-work ». Tous ces aspects ont une énorme influence sur la prévoyance.

Pourtant à son niveau, l'employé ne sait souvent pas quelles sont les prestations qui l'attendent à la retraite. Dans un monde toujours plus numérisé, il devrait être possible d'avoir une vue d'ensemble précise de ces informations.

Votre étude montre qu'il y a une grande demande à ce sujet.

La mosaïque actuelle est un problème. Si l'on demandait à tout un chacun le montant des prestations de prévoyance qui lui sera versé à la retraite, peu seraient capables de le quantifier précisément. Chacun sait par expérience que la lecture du certificat de caisse de pension est déjà une tâche difficile. Une solution numérique rassemblant toutes les informations nécessaires à la prévoyance et les présentant de manière compréhensible serait d'une aide précieuse.

En Suède et en Autriche, ça fonctionne. Pourquoi pas en Suisse ?

Il y a en Suisse environ 1500 caisses de pension qui se font concurrence et toutes devraient, en fait, être représentées sur une telle plateforme. Ensuite, il faudrait y intégrer l'Office fédéral des assurances sociales en tant que responsable de l'AVS. Les prestataires des différents piliers 3a devraient également mettre leurs données à disposition. Tout cela donne une idée du défi organisationnel à relever. Pourtant, au 21^e siècle, cela devrait être réalisable.

Dans votre étude, vous avez questionné un large public et des experts à propos de ce poste de pilotage pour la prévoyance et les deux groupes ont approuvé en grande majorité la proposition.

Tout à fait et j'espère que le résultat de cette étude réussira donc à susciter un débat politique afin que la carte de prévoyance virtuelle et transparente voit enfin le jour.

La pandémie du Covid-19 accélère le processus de solutions numériques. Est-ce que cela aura un impact sur les systèmes de prévoyance ?

D'un côté, la pandémie augmente la pression dans la prévoyance, en particulier à cause de la situation difficile sur les marchés des capitaux, mais d'un autre côté, nous nous trouvons en ce moment en mode de crise. En politique, il n'y a actuellement presque plus qu'un seul sujet : la pandémie. Cette année, les propositions de réforme prévues pour le système de prévoyance ne seront donc pas reprises par les politiques.

« La population souhaite disposer d'un poste de pilotage pour la prévoyance ! »

La pandémie a donné ses lettres de noblesse au télétravail. Quels autres développements sociaux a-t-elle promus ?

La solidarité augmente dans la population entre jeunes et vieux, biens portants et malades, entre les groupes à risque et les autres. Pourtant certains sont sceptiques et posent la question : la solidarité existe-t-elle ? À cela, je réponds : oui, elle existe. Et pour la prévoyance c'est un signal positif.

Vous croyez qu'à l'avenir, les retraités seraient plutôt disposés à renoncer à leurs droits ? Ce sont les plus grands bénéficiaires de la redistribution entre les jeunes et les vieux.



Prof. Dr. Martin Eling

Martin Eling est directeur de l'Institut des assurances de l'Université de Saint-Gall et titulaire de la chair de gestion des assurances depuis 2011.



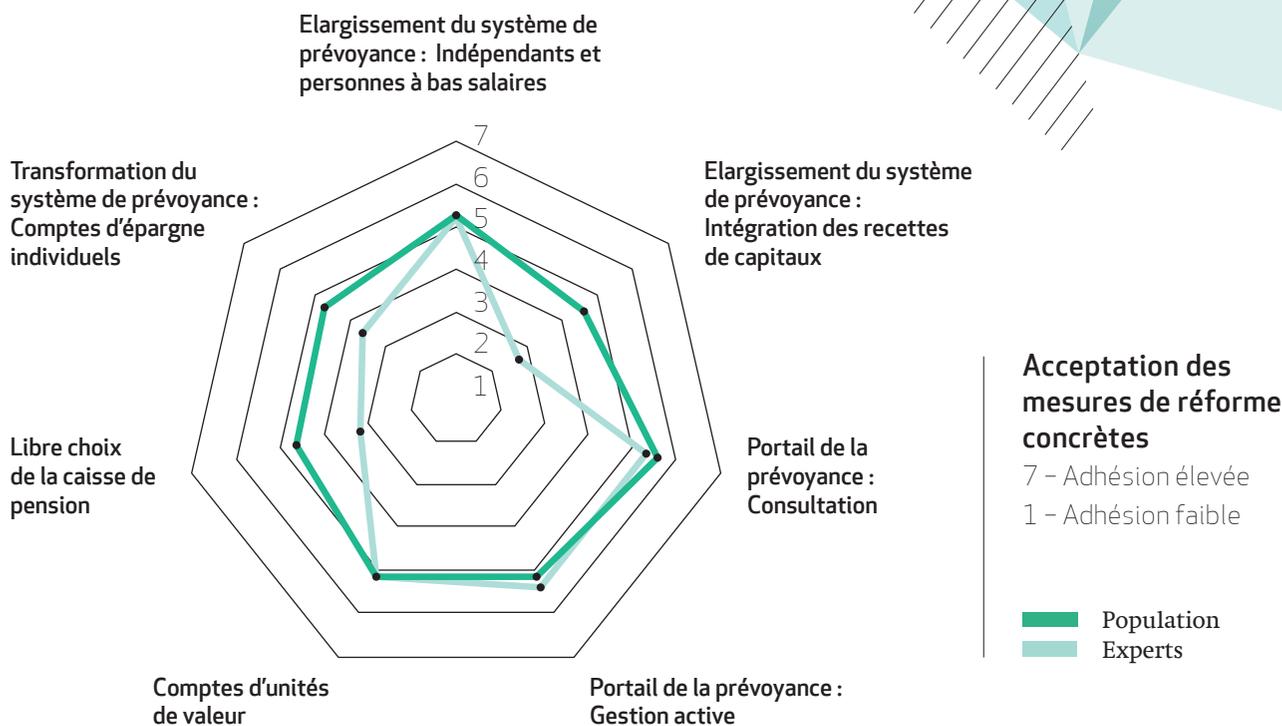
Cette redistribution est une erreur dans la conception du deuxième pilier. Il faut appeler les choses par leur nom. Le taux de conversion est défini sur une base politique et non selon des critères objectifs, comme l'espérance de vie et le niveau des taux d'intérêt. Cette redistribution est gigantesque et s'élève chaque année à des milliards de francs.

Pourtant, la population active ne semble pas être sensibilisée à cette anomalie. Y-aurait-il une utilité à ce que les caisses de pension affichent précisément la somme redistribuée sur le certificat de prévoyance des assurés ?

Certainement. La somme redistribuée devrait être visible. Et, comme indiqué, il ne s'agit pas ici de petits montants, on parle chaque année de milliers voire de dizaines de milliers de francs pour chacun des employés.

Presque personne ne conteste la grande pression réformatrice pesant sur la prévoyance. Qu'est-ce qu'il y aurait de plus urgent à changer ?

Nous avons constaté dans cette étude qu'une flexibilisation et une augmentation de la marge de manœuvre individuelle étaient souhaitées. Il faudrait d'abord introduire un poste de pilotage numérique, afin que chacun puisse voir sa situation de prévoyance en toute transparence. Dans une deuxième étape, il faudrait prendre des mesures pour établir l'équité intergénérationnelle.



La problématique de la prévoyance est connue de tous, mais rien ne change. L'influence du numérique nous place au seuil d'un changement radical dans le monde professionnel. Ne faudrait-il donc pas aussi des changements radicaux du modèle de prévoyance ?

Des changements fondamentaux sont, certes, envisageables mais nous devons à tout prix empêcher que le compromis du partenariat social, mis en place entre les employeurs et les employés sur des décennies, ne soit insidieusement sapé sous prétexte de numérisation. Ce partenariat social constitue une partie des points forts de notre système de prévoyance. Pourtant nous devons clairement moderniser et adapter le système.

Cette étude vous a permis d'enquêter sur l'option du libre choix de la caisse de pension. Quels sont les résultats ?

Le grand public n'a pas adhéré autant à cette proposition qu'à celle du poste de pilotage. Les experts en prévoyance sont très sceptiques vis-à-vis du libre choix de la caisse de pension. Maintenant pour faire jouer la concurrence, il serait, bien sûr, souhaitable d'avoir une plus grande liberté de choix.

Mot clé « modernisation » ; comment doit-on évaluer les fameux comptes dits « d'unités de valeur » venus d'Allemagne ?

C'est un concept intéressant, qui est déjà implémenté dans différents pays et qui mériterait d'être examiné pour la Suisse.

Pouvez-vous expliquer brièvement le concept de ces comptes « d'unités de valeur » ?

Les heures supplémentaires et aussi une partie du salaire devraient, si cela est souhaité, être collectées comme des avoirs d'unités de valeur et être utilisées de manière flexible pour des congés sabbatiques, une formation à l'étranger, les soins de proches et la préretraite. Mais ce n'est pas prévu dans les modèles actuels des heures supplémentaires en Suisse, pourtant cela répondrait mieux à la nouvelle réalité des vies professionnelle et privée.

Cela sonne presque comme un quatrième pilier ?

Tout à fait. Une plus forte flexibilisation de la vie professionnelle toucherait un point sensible, justement auprès des jeunes employés.

Actualité du monde du libre passage

La Fondation de libre passage PensFree a adapté l'ordre réglementaire des bénéficiaires en cas de décès, avec effet au début de 2020. Quant à Independent, l'autre Fondation de libre passage, elle accepte de nouveau et à partir de maintenant les fonds de prévoyance provenant du Royaume-Uni.

PensFree

Adaptation du règlement des bénéficiaires

Le règlement de prévoyance définit vos droits et vos devoirs en tant que preneur de prévoyance vis-à-vis de la fondation. À cet effet, le cercle des personnes et l'ordre des bénéficiaires est limité par la loi.

Pour cette raison, nous avons procédé à une modification de l'ordre des bénéficiaires avec effet au 1.1.2020. Nouveauté : désormais, les enfants à charge (jusqu'à 18 ans ou 25 ans révolus, s'ils sont en formation) se trouvent au premier rang des bénéficiaires comme le conjoint survivant ou le partenaire enregistré. Les personnes bénéficiaires situées à ce rang ne peuvent pas être exclues complètement. Vous pouvez cependant définir plus précisément les prétentions. Vous trouverez les termes exacts à cet effet à l'article 12 du règlement de prévoyance de PensFree, téléchargeable depuis notre site www.pens-expert.ch.

Le règlement de prévoyance de la Fondation de libre passage Independent a déjà été adapté l'année dernière et nous en avons informé les preneurs de prévoyance.

Independent

Transférer les fonds de prévoyance du Royaume-Uni (QROPS)

« Good news » pour les personnes ayant travaillé au Royaume-Uni : la Fondation Independent figure de nouveau et dès à présent sur la liste des institutions de prévoyance enregistrées en Angleterre, comme l'unique fondation suisse de libre passage. Vous pouvez donc transférer à Independent, en étant exonéré d'impôt, les fonds de prévoyance que vous avez épargnés au Royaume-Uni. Remarque importante : lors du transfert, vous devez avoir au moins 55 ans.

Vous avez des questions sur la liste de bénéficiaires que vous avez déjà déposée ? Vous souhaitez en apprendre plus au sujet de QROPS ? Nos conseillers sont là pour vous.



Ordre des bénéficiaires : que dit le règlement ?

1. Le conjoint survivant ou le partenaire enregistré et les enfants à charge
2. Les personnes physiques ayant été soutenues de façon substantielle par le preneur de prévoyance ou la personne ayant formé une communauté de vie avec lui ou devant subvenir au besoin d'un ou plusieurs enfants communs
3. Les enfants, pour qui ne s'applique pas le chiffre 1, à défaut les parents, à défaut les frères et sœurs
4. Les autres héritiers légaux, à l'exclusion de la collectivité publique

On trouve rarement plus personnalisé que le conseil en prévoyance.



3 questions provocantes posées à Pasquale Zarra



« Nous allons là où sont nos clients », telle est la devise de PensExpert. En 2010, Lausanne a été la deuxième succursale créée après Zurich. Elle fête aujourd'hui ses 10 ans d'existence. Polyglotte, Pasquale Zarra s'est trouvé être la bonne personne au bon endroit. Nous nous sommes entretenus avec le responsable de la succursale lausannoise au sujet de son travail.

Concernant la prévoyance, les Romands se comportent-ils autrement que les Suisses allemands ?

Les exigences sont fondamentalement les mêmes, mais face à une solution nouvelle, les Romands sont d'abord sceptiques. Quand ensuite, ils sont convaincus par le produit, ils vous décernent même le qualificatif « excellent » et les termes « conçu et testé par des Suisses allemands » deviennent une référence qualitative. Il faut un certain temps jusqu'à ce que les Romands vous accordent leur confiance. Mais au final, ils apprécient les rapports de confiance et de compétence dans le travail. Concernant les expatriés, le conseil en anglais est une aide précieuse.

PensExpert appelle désormais ses conseillers en clientèle des « coachs personnels en prévoyance ». N'est-ce pas un peu exagéré ?

Non, tout l'inverse ! La base de notre activité de conseil est l'entretien personnel. Lors d'une rencontre ou au téléphone et aussi en soirée, il s'agit toujours de situations très personnelles et souvent délicates comme le mariage, le divorce, le décès, la perte d'emploi, les enfants, la formation et le départ de la Suisse. Même si ces sujets n'ont au premier abord que peu à voir avec la prévoyance, ils influencent très fortement les décisions de prévoyance de nos clients. Quand je connais les

souhaits et les soucis de mes assurés, je peux trouver la solution la mieux adaptée à leur situation.

Il y a 20 ans, PensExpert était pionnière. Mais aujourd'hui ...

... les bonnes solutions ont bien sûr été copiées par les autres concurrents. Nous considérons cela comme un compliment qui nous oblige, en plus, à rester innovant. C'est positif. La surréglementation nous crée, en fait, plus de soucis que le plagia. Nos clients en souffrent d'ailleurs fortement. La complexité croissante les contraint justement à trouver conseil auprès de nos spécialistes en prévoyance. Et là, nous sommes dans notre élément. Par contre, ce qui reste inimitable, ce sont notre état d'esprit et la qualité de notre conseil.



Pasquale Zarra

Partenaire, responsable PensExpert SA, Lausanne Titulaire d'un diplôme de gérant de caisse de pension et d'un diplôme en économie d'entreprise, il a rejoint PensExpert SA en 2006 à Lucerne. En 2010, il développe le site de Lausanne comme une plate-forme de conseil qui rayonne sur toute la Suisse romande. Doté d'une petite équipe de conseil engagée, l'office de Lausanne assure aussi le suivi de la clientèle internationale au bord du lac Léman.

Bilan des performances de 2019

Les Fondations de prévoyance de PensExpert ont enregistré une forte croissance au cours de l'exercice précédent. Cette année 2019, exceptionnelle en matière de placements, aura certainement contribué à ce résultat réjouissant.

PensFlex et PensUnit → Graphique a)

Après une année 2018 mitigée, l'activité de la prévoyance du Bel-Etage a pu de nouveau progresser fortement en 2019. La croissance de la Fondation collective PensFlex a généré une augmentation de CHF 288 millions et elle gérait, au 31.12.2019, des avoirs de prévoyance d'une valeur de CHF 1,969 md. Quant à PensUnit, la Fondation de prévoyance des cadres créée à l'automne 2018, administrait déjà fin 2019 une fortune de prévoyance de CHF 112 millions.

PensFree et Independent → Graphique b)

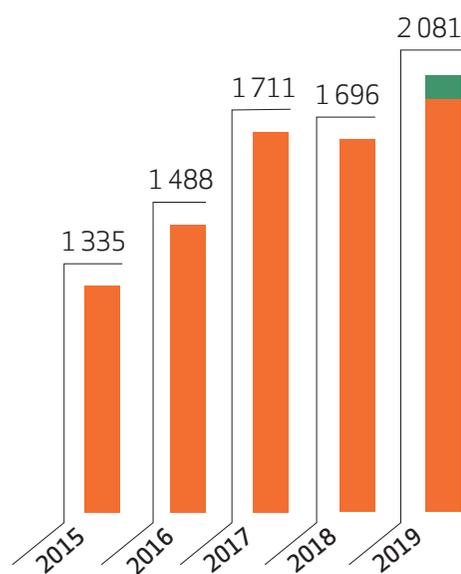
En 2019, ces deux fondations de libre passage ont poursuivi leur rythme de croissance. Fin 2019, les banques partenaires de PensFree assuraient le suivi de fonds de prévoyance d'un montant de CHF 1,445 md, ce qui constitue une augmentation

de CHF 161 millions par rapport à l'année précédente. La Fondation de libre passage Independent s'est également développée de manière extrêmement positive. La fortune de prévoyance gérée a augmenté de CHF 409 millions, affichant ainsi une croissance de presque 25%. La Fondation de libre passage Independent a dépassé le plafond des 2 milliards. Fin 2019, la fortune de prévoyance d'Independent s'élevait, en effet, à CHF 2,069 mds.

Pens3a

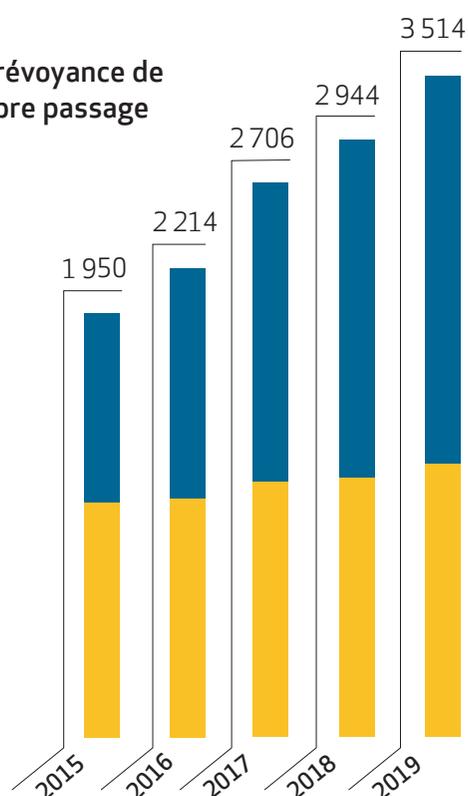
L'avoir de prévoyance géré par la Fondation de prévoyance Pens3a a augmenté l'année dernière pour atteindre 30 millions, ce qui correspond à une augmentation modérée de CHF 1 million pour les fortunes de prévoyance des piliers 3a.

a) Prévoyance de cadres



■ PensFlex Avoirs de prévoyance
■ PensUnit en millions de CHF

b) Prévoyance de libre passage



■ PensFree Avoirs de prévoyance
■ Independent en millions de CHF

Le nouveau PensPortail est en ligne !

PensExpert met en ligne un nouveau portail client pour les fondations du Bel-Etage.

Depuis juin 2020, les employeurs affiliés à PensFlex et PensUnit peuvent se connecter au nouveau PensPortail. Ce portail facilite la gestion quotidienne de l'assurance en permettant de traiter en ligne les mutations ou de consulter les informations concernant le plan de prévoyance actuel.

Nous invitons les employeurs intéressés à demander les identifiants correspondants à leur conseiller.

Un accès en ligne a-t-il aussi été prévu pour les courtiers et les assurés ?

Oui, le portail client sera élargi progressivement. Les assurés de PensFlex et de PensUnit recevront leurs identifiants à partir de 2021. Un accès en ligne est également prévu pour les courtiers comme pour les preneurs de prévoyance des fondations 3a et de libre passage.



Agenda

PensFlex
Rapport d'activité 2019

Envoi juillet 2020

PensFlex et PensUnit
Rachats facultatifs 2020

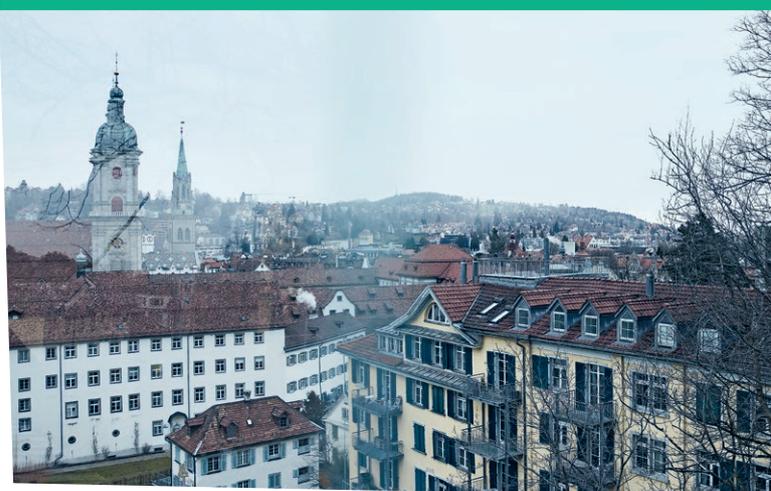
En tout temps; mais au plus tard jusqu'à mi-décembre

Pens3a
Cotisation annuelle 2020

En tout temps; mais au plus tard jusqu'à mi-décembre

PensCheck
Edition hiver 2020

Envoi décembre 2020



Head-Office

Lucerne
PensExpert SA
Kauffmannweg 16
6003 Luzern
T +41 41 226 15 15

Offices

Bâle
PensExpert SA
Hirschgässlein 19
4051 Basel
T +41 61 226 30 20

Lausanne
PensExpert SA
Avenue de Rumine 33
1005 Lausanne
T +41 21 331 22 11

Saint-Gall
PensExpert SA
Bankgasse 8
9000 St. Gallen
T +41 71 226 68 68

Zurich
PensExpert SA
Tödistrasse 63
8002 Zürich
T +41 44 206 11 22